

Les experts s'accordent sur un équivalent du GIEC en biodiversité

Près de 80 spécialistes de la biodiversité se sont mis d'accord mi-novembre 2007 sur les impératifs d'un groupe intergouvernemental d'expertise dans ce domaine. Telle est la conclusion de la réunion finale d'un comité international de pilotage sur le sujet, dont le secrétariat exécutif a été confié à l'Institut français de la biodiversité (IFB), dont le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad) et l'Institut national de la recherche agronomique (Inra) font parties.

À quand un groupe intergouvernemental d'expertise dans le domaine de la biodiversité similaire à ce qu'est le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du Climat (GIEC) pour le changement climatique? La communauté internationale spécialiste de la biodiversité espère la création d'une telle structure pour la fin 2008. En novembre, à Montpellier, ils étaient près de 80 à s'accorder sur ses missions: fournir une expertise à la fois indépendante et crédible; renforcer l'activité scientifique régionale et locale; rendre la connaissance plus accessible et améliorer l'interface entre science et politique. Ces conclusions sont issues de deux ans et demi de consultations internationales et régionales, organisées sur les cinq continents par le secrétariat exécutif du processus de consultation vers un IMoSEB (*International Mechanism of Scientific Expertise on Biodiversity*- Mécanisme international d'expertise scientifique sur la biodiversité). Ils ont également prévu d'organiser, en 2008, une conférence intergouvernementale, en collaboration avec le Programme des Nations unies pour l'environnement (Pnue), qui devrait permettre de définir les modalités de création de la nouvelle structure.

Pour que personne ne puisse dire un jour « *On ne savait pas* »

Celle-ci devra notamment tenir compte des résultats et des suites de l'Évaluation des écosystèmes pour le millénaire (*Millennium Ecosystem Assessment* - MA) conduite entre 2001 et 2005 afin d'estimer l'influence des activités humaines sur l'environnement et, inversement, la manière



Figure 1. Présentation de variétés locales de plantes alimentaires lors de la conférence de Diversitas à Oaxaca, Mexique en novembre 2005 (photo IFB-IMoSEB).

dont ces changements affectent les perspectives en matière de santé et de bien-être humain. Les experts de la consultation IMoSEB et ceux du MA présentent une vision similaire de la problématique actuelle liée à la biodiversité. Il ne suffit pas, en effet, de fournir le décompte des espèces menacées ou éteintes. La biodiversité doit être considérée dans son ensemble, en termes de gestion mais aussi de services écologiques rendus, du point de vue, par exemple, de l'adaptation au changement climatique. La disparition ou le déplacement de certaines espèces peut avoir des conséquences dramatiques sur la santé animale ou végétale mais aussi sur la santé humaine. Ainsi, des régions entières, comme c'est le cas dans certaines vallées au Népal, sont, dès à présent, privées de pollinisateurs. Autre cas : l'apparition dans certaines zones géographiques d'organismes vivants – des toxines pour les fruits de mer, des virus, des parasites pour les fruitiers – venant perturber des espèces ou l'écosystème peut avoir de graves conséquences économiques et sanitaires (figure 1).

Une des idées est de créer un réseau d'expertise à partir de l'ensemble des réseaux existants. Les organismes internationaux et les organisations non gouvernementales (ONG) doivent être parties prenantes du processus. Tous les accords multilatéraux sur l'environnement sont également concernés : la convention sur la diversité biologique (CDB), celle sur le patrimoine mondial (WHC, *World Heritage Convention*), la convention de Ramsar sur les zones humides, la convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages (CITES, *Convention on International Trade in Endangered Species of Wild Fauna and Flora*), celle sur les espèces migratrices (CMS, *Convention on the Conservation of Migratory Species of Wild Animals*), de même que les accords régionaux, sans oublier les conventions sur le changement climatique et la désertification. Chacun doit aujourd'hui trouver son intérêt dans une structure fédérative à fort impact afin que personne – les politiques, les scientifiques, les acteurs économiques et l'opinion publique – ne puisse dire un jour : « On ne savait pas » (figure 2).



Figure 2. Rencontre avec des éleveurs Mbororo au Nord Cameroun lors de la consultation régionale IMoSEB en Afrique en mars 2008 (photo IFB-IMoSEB).



Figure 3. Mme Nathalie Kosciusko-Morizet, secrétaire d'État chargée de l'Écologie, lors de la conclusion du CPI IMoSEB à Montpellier (novembre 2007), entourée des deux coprésidents du processus Alfred Oteng-Yeboah du Ghana et Michel Loreau du Canada (photo IFB-IMoSEB).

Le gouvernement français soutient l'initiative

Le dossier est désormais entre les mains des politiques. Le gouvernement français a renouvelé son soutien envers l'initiative. Nathalie Kosciusko-Morizet, secrétaire d'État chargée de l'Écologie, qui était présente à Montpellier, a souligné l'importance de l'initiative au regard du Grenelle de l'Environnement (*figure 3*). La ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Valérie Pécresse, qui a rencontré les coprésidents de l'initiative IMoSEB, Alfred Oteng-Yeboah du Ghana et Michel Loreau du Canada, ainsi qu'Anne Larigauderie, directrice exécutive de Diversitas et Didier Babin, IFB-Cirad, secrétaire exécutif du processus IMoSEB au lendemain de la manifestation, porte désormais l'idée auprès de ses homologues. D'ores et déjà, IMoSEB et le MA ont préparé conjointement une proposition pour créer une « interface science-politique intergouvernementale sur la biodiversité et les services écologiques », présentée lors de la négociation de la CDB à Bonn en mai 2008.

Contact

Didier Babin

Secrétaire exécutif du processus de consultation vers un IMoSEB

<didier.babin@gis-ifb.org>

www.imoseb.net